L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 JUILLET 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 21 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 10 heures et demie, sur les lieux—toutes les marchandises, effets, &c., qui se trouvent dans la bâtisse portant le No 7 de la rue Front et No 10 de la rue Fulton, dans le Premier District.

Par J. Dejan, Jr, à sa salle d'encan, coin Gravier et Carondelet.—Un assortiment de meubles de maison et de bureau, et des pianos.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie, "notions", &c.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, en face de la place Jackson—Contenu d'une brasserie.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES, 185.........Rue des Remparts.........185

ATTENTION.

☞ Le shérif procèdera aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux No 7 rue Front et No 10 rue Fulton Premier District, à l'adjudication d'un lot de groceries, vins, liqueurs, meubles etc.

Nouvelle guerre déclarée au Sud.

Une seconde guerre est déclarée contre le Sud; la victoire des républicains conservateurs de la Virginie a donné comme le signal de la reprise des hostilités et c'est le secrétaire des finances Boutwell qui est l'ordonnateur et le chef de ce nouveau mouvement. Le secrétaire Boutwell, tout l'annonce, sera le Stanton de la présidence de Grant; et ce dernier pour avoir faibli dans le maintien de Stewart et l'avoir sacrifié à des répugnances légales, lors même que Stewart avait fait tout ce qu'il fallait pour se mettre à l'abri de tout reproche, s'est donné un maître en prenant pour le remplacer l'âme damnée du procès intenté à son prédécesseur, le président Johnson. Ce Boutwell qui se dessine chaque jour de plus en plus, devient tout à la fois l'espion et le despote du Cabinet et si les autres membres, bien qu'ils appartiennent au même parti politique, étaient moins nuls, on pourrait prédire une de ces divisions intestines qui commencent par des oppositions de nuances en présence du premier magistrat de la république et qui finissent par des rancunes et des haines sauvages sans respect pour personne. Si le général Grant eut été un homme de tact, il eut vu que ce Boutwell, arrivant dans son Cabinet avec des précédents parlementaires, voudrait s'en faire comme des titres pour peser sur l'esprit de ses collègues et dominer les délibérations du Conseil. Boutwell n'était prenable qu'à la condition de lui donner un contre-poids dans le Cabinet. Le Président étant incapable de faire valoir par la parole aucune de ses vues, il lui aurait fallu un homme enclin à la modération, assez puissant pour soutenir une politique conciliante et pour faire le pendant de Boutwell de l'autre côté de la balance. Ce contre-poids fait absolument défaut dans la composition du Cabinet, et si quelque membre y était animé d'intentions libérales, il n'oserait les émettre devant la figure sombre et fanatique de Boutwell.

Nous avons dit qu'il sera le Stanton du Cabinet; le mot est faible car Stanton d'origine démocratique et homme d'esprit, n'avait, à vrai dire, qu'une ambition celle de rester en place. A cet intérêt personnel il était prêt à tout sacrifier, même les principes radicaux, ce qui a été prouvé dans une circonstance qui a fait bruit lors du procès du Président. Stanton, d'ailleurs, n'était pas la première figure du Cabinet de M. Johnson; il n'en était pas même la seconde ni la troisième. Il y avait là pour le dominer Seward, puis l'avocat général Stanbery, et en première ligne le Président lui-même qui n'avait la domination de personne et qui avait une nature d'esprit et un talent de parole très propres au contraire à le faire dominer partout.

Aussi la vie ministérielle de Stanton a-t-elle été misérable bien qu'il eut pour appui le parti ultra radical entre les mains duquel il avait été obligé de se jeter. Ce parti le soutint, non par affection ni estime pour lui, mais par animosité contre le Président, dont Stanton était devenu le dénonciateur et l'ennemi personnel. On ne saura jamais assez ce qu'il a fallu au Président Johnson de ruse, de perspicacité, de force de caractère, d'intelligence et de talent pour se maintenir jusqu'à la fin de son terme sur le fauteuil présidentiel. L'histoire le dira peut-être. Nous doutons cependant qu'elle lui rende une justice complète. Quant à nous, nous regardons le rôle joué par M. Johnson comme étonnant et admirable et cette admiration grandira encore.

Or, pour en revenir à notre sujet, on ne voit plus de Johnson, plus de Seward, plus de Stanbery dans le cabinet du Président Grant. On ne sait même pas le nom de ceux qui le composent, à l'exception de Boutwell qui le domine de toute la hauteur de sa taille tyrannique, cuirassée d'une triple étole, congressionnelle, radicale et puritaine. Que pourra faire le pauvre Grant contre une telle cuirasse, s'il lui prenait jamais envie de la percer? Qui lui lancerait le premier trait? Qui oserait en lancer un second? Qui oserait donner le coup de grâce à Boutwell. Personne dans le cabinet, personne dans le Congrès. Les journalistes démocrates seuls feront la guerre à Boutwell, et cette guerre sera pour lui un titre de gloire aux yeux de son parti qui, certes, ne l'abandonnera pas, pas plus qu'il n'abandonna Stanton dans une circonstance analogue.

Fort de ces avantages, Boutwell se conduit en conséquence. Le résultat de l'élection en Virginie, tout mince qu'il soit pour le parti conservateur, a excité l'esprit ombrageux du secrétaire radical. Les Virginiens, avec trois nègres élus au Congrès, n'ont point fait assez. Boutwell eut préféré le triomphe de Wells et celui d'une délégation ultra-radicale quand même elle eut été composée de blancs purs. Maintenant il redoute l'élection du Mississippi. Il n'aime pas la marge laissée aux électeurs par le Président. Ce sont là de ces moyens termes que le parti radical abhorre, parce qu'il connaît mieux que Grant le danger des concessions. Le parti radical, d'ailleurs, veut se rendre indépendant de Grant, en conservant toutes ses forces congressionnelles. En conséquence, tout ce qui paraît devoir porter atteinte à ces forces, doit être impitoyablement écarté et sacrifié. Il y a en cela du fanatisme et si ce fanatisme était soutenu d'un bon côté, et qu'il fût favorable à la justice et aux bons principes, il mériterait notre plus profond respect; car alors nous serions forcé de croire à sa haute raison et à sa sincérité. Mais, en admettant la sincérité de Boutwell, devons-nous croire à celle de tous les hommes du parti dont Boutwell, après tout, n'est que l'instrument? La réponse qu'il vient de faire à Dent, beau frère de Grant, choisi pour candidat à la place de gouverneur par le Mississipi, justifie le mot d'instrument dont nous nous servons à l'égard du nouveau Stanton.

Dent ayant accepté la nomination à lui offerte par la Convention Nationale unioniste, républicaine de l'Etat du Mississippi, ayant de tout cœur accepté le programme de la Convention, adopté à Jackson le 23 juin dernier, et ayant déclaré que s'il pouvait en quelque manière que ce fut contribuer à la réintégration de son Etat d'abord dans l'Union fédérale, en lui assurant une bonne administration, il en serait heureux, était allé à Washington pour demander naturellement à Boutwell l'appui de son département dans l'élection prochaine. Naturellement encore, Dent s'est fait fort de l'approbation et de l'appui de Grant, son beau frère. Boutwell n'a pas été ébranlé par cette considération. Il est resté inflexible et a répondu à Dent qu'il ne regardait comme républicains orthodoxes que ceux qui avaient approuvé le programme de Chicago et qui y étaient restés fidèles. Il a ajouté que tous les officiers de son département étant de cette couleur politique, il ne ferait rien pour les engager à en changer; au contraire il les fortifierait de tout son pouvoir dans leur position et leurs principes. "Alors vous vous méfiez des miens?" a répliqué Dent, "—je me méfie de tous ceux qui ne veulent pas faire tout ce qu'il faut pour soutenir la position prise par le parti à la Convention de Chicago." a dit Boutwell et l'entrevue a fini par des mots aigres de part et d'autre, et même par de gros mots si nous en croyons les rapports de Washington, télégraphiés dans l'Ouest.

Cette attitude inébranlable de Boutwell, dans une circonstance semblable, n'annonce rien de bon vis à vis du Sud, et justifie pleinement ce que nous disions naguères. "Les Démocrates du Sud ne parviendront à faire admettre un des leurs au Congrès que lorsque les démocrates du Nord auront, par l'élection, acquis une majorité congressionnelle."

Ainsi, la Virginie, avec toute son habileté, n'est pas sûre de rentrer dans l'Union; le Mississipi n'a pas plus de certitude et le Texas en a encore moins, malgré l'appui de Hamilton, ancien favori de Lincoln et de Grant dans le gouvernement de cet Etat. On peut en dire autant de tous les Etats du Sud; pas un d'eux ne peut se flatter d'être rentré dans l'Union puisque pas un d'eux n'a la liberté d'élire pour le Congrès un représentant conservateur. Il faut donc s'attendre à l'annulation de toutes les élections congressionnelles démocratiques du Sud et même à l'annulation de toutes les élections unionistes non radicales. Aussi au lieu de marcher, nous reculons; au lieu de faire un pas vers la république constitutionnelle, nous nous avançons vers la république despotique, autocratique où le parti qui a le pouvoir compte seul comme élément de gouvernement légitime. Ainsi toutes les classes sont confondues pour être toutes effacées dans un moment donné. La race nègre, elle-même, sera mise de côté si elle montre son impuissance à soutenir, à perpétuer le pouvoir du parti radical. Nous entrons donc dès aujourd'hui sous le régime de l'annulation des élections du Sud, toutes les fois que ces élections ne donneront pas aux Radicaux les garanties nécessaires. Telle est du moins la nouvelle guerre déclarée au Sud, par l'organe du secrétaire Boutwell, le Stanton, doublé de fanatisme, du cabinet du président Grant.

☞ La poudre Laboré est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent.

A vendre chez Ball, Lyons & Co., 40 et 42 rue du Camp; Ducongé, 39 rue de Chartres; A. Griffo, 285 rue Royale. ☞

Nous trouvons dans le Bulletin politique du *Courrier des Etats Unis* le paragraphe suivant qui confirme très à propos ce que nous disions de Boutwell dans notre article de ce jour:

Avant de partir pour Long Branch, M. Grant a présidé au conseil de cabinet où toutes les questions pendantes ont été discutées. C'est principalement sur les élections du Sud que le débat a porté. Plusieurs membres du cabinet, et entre autres M. Boutwell, se sont récriés au sujet de l'appui donné par l'administration aux conservateurs virginiens. Ils voient, non sans raison, dans la victoire remportée par ceux-ci, un danger réel pour le maintien du parti républicain au pouvoir. Ils croient que le président Grant a été joué par ces conservateurs, bien qu'ils prétendent agir en harmonie avec les vues de l'administration. Ils conjurent enfin le Président de ne plus compromettre la position du parti qui l'a élu par des concessions intempestives. M. Grant a promis, dit on, d'être plus circonspect à l'avenir et de ne donner son appui qu'à ceux qui adhèrent sans réserve à la plateforme de Chicago et au 15e amendement à la Constitution fédérale.

"L'Homme qui rit." — "L'Homme qui rit" est devenu célèbre, et jamais ouvrage d'imagination ne s'est mieux débité. Il se trouve aussi dans la librairie de MM. Tiené & Lombardi, rue Bourbon, No 62, à l'ancienne Plume de Bronze, qui le vendent au prix de 75 cents. C'est une nouvelle édition en un volume avec un magnifique portrait de l'auteur. Allez, voyez, achetez et lisez. Vous rirez.

Association.—On trouvera aujourd'hui dans nos annonces un avis d'association entre MM. Oehmichen et L. B. Pothier pour la continuation de la vente de quincaillerie et de tout ce qui appartient à cette branche d'affaires, en gros ou en lots et parcelles, rue de la Vieille-Levée 99, au coin de la rue Bienville, sous la raison sociale de Oehmichen et Pothier. Nous n'avons pas à signaler ici la position qu'occupent ces messieurs dans le commerce de notre ville. Ils sont si honorablement et depuis si longtemps connus que nous nous bornons simplement à annoncer leur association. La maison Oehmichen et Pothier, très sûre d'être en possession de l'estime publique, se recommande d'elle-même à l'attention de la ville et des commerçants.

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagnie aussi commode que gaie.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

Fête dans les jardins de Carrollton. L'Aurora Conclave No 14 S. W. M. donne ce soir dans les jardins de Carrollton un grand concert et une magnifique soirée dansante. La fête sera, dit-on, splendide. Le capitaine du *Wild Wagoner* a mis son bateau à la disposition des invités pour les transporter à Carrollton. Le *Wild Wagoner* partira du pied de la rue du Canal à 5 heures précises.

Transfert de magasin. — On verra aux annonces que M. J. Tardos a transféré son magasin du No 22, rue Bienville, au No 69, rue Tchoupitoulas.

Chemin de fer des Opelousas. — Une réunion des actionnaires du chemin de fer des Opelousas aura lieu aujourd'hui, à midi. Le but de la réunion est de délibérer sur l'état des affaires de la Compagnie.

Convocation.—La majorité des actionnaires ne s'étant pas rendue à la dernière réunion, l'assemblée a été renvoyée à aujourd'hui, mercredi, 21 du courant, à midi. Voyez la notice.

☞ Les brasseurs et les marchands de cidre, etc., sont invités à lire l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy, sous le titre de: "Contenu d'une brasserie."

Pharmacie nouvelle.—On verra dans nos colonnes que M. Henri Ménage, pharmacien de la Faculté de Paris, vient de rouvrir la pharmacie établie au coin de la rue Johnson et du Chemin du Bayou. M. Ménage est un homme des plus compétents, et les familles peuvent s'adresser à lui en toute confiance pour la préparation des remèdes ordonnés par les médecins. Nous félicitons le quartier d'avoir à sa disposition un droguiste instruit, consciencieux, empressé et dispos, comme il l'annonce, à vendre ses préparations à des prix modérés.

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker qui a remporté les deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

Nouveau Café.—M. Santana, si bien connu au café situé au coin des rues Bourbon et Bienville, annonce qu'il est établi pour son propre compte au No 49 rue de la Douane. Il en fera l'ouverture aujourd'hui, mercredi. M. Fantana s'engage à ne servir que des liqueurs de choix. Il invite ses amis à un beau lunch, aujourd'hui, à 10 heures, pour inaugurer le nouvel établissement.

Le Câble océanique français.

Voici la dépêche qui annonce le succès définitif de la pose du câble français entre Brest et Saint-Pierre Miquelon, à Terre-Neuve:

Saint Pierre-Miquelon, 14 juillet 1869.

"Le câble océanique a été épissé aujourd'hui au tronçon côtier par le steamer *William Corry*.

"Le motif pour lequel l'épissure n'a pas été faite hier, est que l'extrémité du fil attaché au rivage était perdue. On avait aisément retrouvé la bouée, mais le fil en était détaché, et il a fallu le repêcher au grapin.

"Dès que l'épissure a été exécutée, les instruments et les opérateurs ont été débarqués, et la communication a été ouverte avec Brest.

"Sir James Anderson, commandant du *Great Eastern*, avait emporté un message cacheté, préparé par Napoléon III en personne, et dont le contenu devait rester ignoré jusqu'à l'arrivée de ce côté de l'Atlantique; alors seulement, il devait être ouvert et transmis par le câble, de façon à ce que l'empereur pût juger par lui-même de l'exactitude de la transmission. Ce message a été envoyé en France aujourd'hui."

Si le câble de Miquelon eut été le premier à relier par l'électricité l'Europe à l'Amérique ou si tout au moins il eut été déroulé par des mains françaises, à bord d'un bâtiment français, nous en éprouverions un juste sentiment d'orgueil; mais d'un côté nous venons en seconde ligne et, de l'autre, nous avons emprunté l'assistance de mains anglaises, à bord d'un bâtiment anglais, voilà qui doit tempérer notre exaltation d'un peu de modestie, d'autant plus que la modestie nous coûte peu, ayant bientôt à offrir au monde une chose qui lui vaudra plus qu'une simple doublure du câble transatlantique. Nous faisons allusion au percement de l'Isthme de Suez, et à l'établissement d'un canal maritime, joignant la Méditerranée à la mer Rouge, œuvre immense, colossale, entièrement due au génie français et achevée en dépit de l'opposition de l'Angleterre et des jalousies de l'Amérique.

Voici quelques détails sur la région de l'Océan où repose le nouveau câble.

"Du large de Brest aux environs de Saint-Pierre, le câble est posé sur un des grands plateaux qu'on sait exister au fond de l'Atlantique, et sur un autre desquels le câble anglais entre l'Irlande et Terre-Neuve a été posé. Mais ce plateau est beaucoup plus élevé que celui qu'occupe le câble anglais. En suivant la ligne de 500 brasses sur le petit banc de Terre-Neuve et en contournant l'extrémité méridionale du Grand Banc, il n'y a pas à craindre que le câble puisse être endommagé par les glaces ou par aucune autre cause.

"On a évité l'extrémité septentrionale du Grand Banc, parce qu'on ne sait pas jusqu'à quelles profondeurs les glaces flottantes peuvent toucher le fond de la mer. Dans certains cas, elles descendent jusqu'à quatre-vingt dix brasses. D'un autre côté, on ne sait pas à quelle profondeur les navires engagés à la pêche du phoque peuvent quelquefois laisser couler leur ancre, quand ils veulent rester stationnaires malgré les bancs de glace flottante. Tous les dangers que ces faits font courir au câble sont évités par la route méridionale.

"Au-delà, c'est-à-dire après le Grand Banc de Terre-Neuve, et jusqu'au lieu de débarquement final à Duxbury, la ligne est entièrement à l'abri des glaces; elle ne traverse pas d'endroits fréquentés par la flottille des navires de pêche. Du reste, sur le petit banc de Terre Neuve, du Grand Banc à St-Pierre, et de St-Pierre au continent américain, sur une longueur de plus de 1,200 milles, le câble sera placé à peu de profondeur, ce qui rendra les réparations faciles.

"Le câble, tel qu'il est posé, part d'une eau peu profonde dans la baie de Minou, près de Brest. A quatre ou cinq milles plus loin, la profondeur s'élève à dix-sept brasses, puis à vingt, et ensuite à trente, soixante-dix et à quatre-vingt-dix brasses. Cette profondeur augmente graduellement jusqu'à la longitude de la côte ouest d'Irlande. Arrivé là, le câble se dirige vers le nord-ouest, le long d'un plan incliné à fond de sable, la profondeur allant successivement de 200 à 800 brasses et ensuite plus rapidement à 1,700 brasses.

"Sur le reste du parcours jusqu'au milieu de l'océan, le fond est de boue, de sable et de coquilles, avec une profondeur uniforme de 2,000 à 2,200 brasses. A ces grandes profondeurs, le mouvement des eaux cesse complètement. Le câble ne peut y être endommagé.

"En arrivant près des bancs de Terre-Neuve, la profondeur diminue. Au banc même elle est de 200 brasses, et de là jusqu'à St Pierre de 100 à 150 brasses."

L'île de St Pierre, à laquelle le nouveau câble vient de donner une notoriété qu'elle n'avait jamais eue, est située au sud de Terre-Neuve, à l'entrée de la baie de la Fortune. Ce n'est qu'un rocher aride dont les bords s'élèvent du sein de la mer, en falaises abruptes, à plusieurs centaines de pieds d'élévation. La végétation se réduit à des arbustes malingres. Il n'y a pas dans toute l'île un seul arbre de 6 pieds de haut. La population se compose de pêcheurs. St Pierre et l'île de Miquelon qui en est éloignée de quatre milles seulement, sont le rendez-vous des navires français qui se livrent à la pêche de la morue sur les bancs de Terre Neuve.

Nous lisons dans le *Messager* de New York:

En ce qui concerne l'attitude du gouvernement des États-Unis à l'égard de la Compagnie télégraphique, les renseignements que nous avons publiés sont confirmés. Le cabinet fédéral est décidé à exiger de la Compagnie les mêmes privilèges qu'elle accorde au gouvernement français. Ce point gagné, on ne fera plus d'objections au débarquement et au fonctionnement du câble, car les votes du Sénat et les démarches du gouvernement n'ont jamais eu d'autre but que d'obtenir la réciprocité des privilèges en question.

Ajoutons que, d'après certains journaux, le secrétaire du Trésor, M. Boutwell, a envoyé un cotre de la douane sur la côte du Massachusetts, pour empêcher le débarquement du câble venant de St-Pierre.

Nouvelles du Monde Politique.

Hier, deuxième séance publique à la Chambre. Les abords du Palais Bourbon ont repris leur physionomie habituelle. Pas de curieux faisant la haie sur le passage des députés, pas d'ovation à M. Thiers; quelques rares marchands de billets battant l'estrade devant la grille principale. A l'intérieur, même affluence que lundi; toujours beaucoup de dames.

MM. Rouher, de Forcade, Vuitry et Magne sont au banc des ministres. M. de Forcade est très entouré. M. Latour-Dumoulin le presse de questions. M. Schneider occupe le fauteuil.

M. de Mouchy lit le procès verbal. On sait que cette lecture, simple formalité, est quelque chose comme un simulacre: quelques feuillets tournés par une main rapide.

M. de Guilloutet était passé maître en ce genre, M. de Mouchy y apporte un scrupule et une lenteur qu'on admire et qui fait naître quelques sourires.

L'ordre du jour porte: Rapport d'élections (4 élections non contestées, bien entendu) La séance sera calme. De part et d'autre on s'observe.

Avant tout, M. Pelletan demande que comparaison puisse être faite des listes d'émargement avec les listes d'inscription électorale. M. Picard voudrait qu'un tableau des dons et promesses faits en vue d'influencer les électeurs fût dressé. "La Chambre, répond M. le ministre de l'intérieur, sera saisie de toutes les pièces de nature à éclairer sa religion." Puis on passe au rapport des élections; soixante-neuf dossiers sont validés. C'est un peu moins qu'on ne pensait. Cela tient à la production de quelques documents dont il ne nous semble pas qu'il y eût grand besoin de donner lecture à la Chambre. De ce train, la session, au lieu de durer un mois, pourra bien en durer deux; c'est ce que pensent quelques personnes.

De sa voix la plus caressante, une vraie modulation,—le jeune M. Bethmont demande l'ajournement de la validation des pouvoirs de M. le baron Sibuet, nommé dans les Ardennes.

Les opérations relatives à cette élection sont régulières, mais l'honorable M. Sibuet est maître des cérémonies de la Maison de l'Empereur, et l'opposition se propose de traiter à fond la question des incompatibilités. C'est du pain sur la planche.

Une raison analogue a fait renvoyer la décision relative à l'élection de l'honorable comte d'Aiguesvives, chambellan de l'Empereur, nommé dans la Haute Garonne.

L'appel de l'élection de M. Gambetta détermine un mouvement de curiosité dans les tribunes. Les têtes se penchent. Il est jeune ce M. Gambetta, vers qui convergent tant de lorgnettes! Cependant il semble morose, on le dit souffrant. Sa tête s'enfonce profondément dans ses épaules. La validation de l'élection est proposée. Le président lit la formule du serment. M. Gambetta se lève: "Je le jure!" dit-il d'une voix tonnante. Les vitres de la coupole sont ébranlées. Si c'est la voix d'un malade, que sera celle du député bien portant?

Mais la préoccupation du jour n'est pas dans la salle des séances, où le public continue d'assister, non sans fatigue, au défilé monotone des validations des pouvoirs, elle est dans la salle des Conférences, dans les couloirs, dans les bureaux, dans la salle des Pas Perdus, où il n'est question que du fameux projet d'interpellation du tiers-parti et du centre gauche.

Provisoirement, ce projet est ainsi libellé: "Nous demandons à interpeller le gouvernement sur la nécessité de donner satisfaction aux sentiments du pays en l'associant d'une manière plus efficace à la direction de ses affaires." Hier soir, croyons nous, l'interpellation réunissait près de quatre-vingt signatures.

Trente membres de la gauche—qui d'ailleurs s'abstiendront de la signer—doivent, dit-on, appuyer de leur vote l'interpellation. On croit qu'elle sera déposée lundi.

Ah! j'oubliais: on assure que le gouvernement, sans avoir provoqué l'interpellation, ne regrette nullement qu'elle se produise. On ajoute même qu'il serait charmé de trouver là, sans avoir à prendre aucune initiative, une occasion naturelle de s'expliquer sur les questions constitutionnelles.

Un mot de M. Glais-Bizoin:

L'ex représentant des Côtes-du-Nord rencontre M. Pinard dans un couloir: Bonjour, cher collègue, lui dit l'ancien ministre! — Cher collègue! répond mélancoliquement M. Glais-Bizoin, je ne le pense pas: quand j'étais député, je n'étais pas votre collègue, et quand je l'étais, vous n'étiez pas le mien!

Ici un soupir, un salut et on se sépare!

Parmi les élections les plus énergiquement contestées, on cite à présent celles de MM. Chagot, Gourgaud, celle enfin de M. Isaac Pereire, nommé dans l'Aude, et au sujet de laquelle son compétiteur, M. de Guiraud, a, dit-on, réuni un dossier rempli des pièces les plus instructives.

L'intérêt de la séance d'hier a été des plus minces. Le défilé des rapports relatifs aux élections non contestées a commencé, et MM. les rapporteurs ont eu beaucoup de peine à se faire entendre au milieu des conversations. La Chambre, au complet à l'ouverture de la séance, voit peu à peu ses bancs se dégarnir au profit des couloirs et de la salle des Conférences.

A peine a-t-on accordé quelque attention à la prestation de serment de l'irréconciliable Gambetta. L'honorable député de la Seine et des Bouches-du-Rhône est toujours souffrant de la poitrine, et se disposerait à partir [illegible] eaux. Nous avons cependant peine à croire qu'il abandonne le champ de bataille au commencement de la lutte.

La dernière législature était allée très vite en besogne. Pendant sa première séance, elle a validé cent vingt élections.

Cette première séance de la nouvelle a été beaucoup moins rapide. Le nombre des élections validées n'a été que de soixante-huit. On sait qu'il faut, pour que la Chambre soit constituée, cent quarante-sept députés admis, soit la moitié plus un du nombre total, qui est de deux cent quatre-vingt-douze.

Trois ministres assistaient à la séance: M. Rouher, M. de Forcade la Roquette et M. Vuitry. L'intérêt du débat n'a pas été assez vif pour empêcher l'honorable ministre d'Etat de céder quelques instants au sommeil.

L'interpellation des membres du tiers-parti a réuni, nous assure-t-on, soixante-dix signatures. On sait que ces honorables membres se proposent d'appeler l'attention du gouvernement sur la nécessité de donner satisfaction aux vœux du pays en associant d'une manière plus complète et plus efficace l'assemblée à la direction et à la conduite des affaires.

Tels sont, si nous ne nous trompons, les termes de cette demande, qui formule le programme général du tiers-parti. La discussion, si elle a lieu, nous montrera comment ses auteurs entendent cette participation plus considérable de l'assemblée au gouvernement du pays.

Nous avons parlé de trois réunions parlementaires qui auraient à leur tête les honorables MM. Jules Favre, Thiers et de Talhouet.

Il paraît que la première de ces réunions tend déjà à se désagréger. Indépendamment du groupe Jules Favre, comprenant les plus anciens membres de l'opposition, il y aurait "une jeune gauche" qui reconnaîtrait pour chef M. Gambetta, et une gauche socialiste dont les membres dirigeants seraient MM. Esquiros et Raspail. D'un autre côté, le parti catholique parlementaire est en voie de reconstruction, sous la direction de l'honorable M. Keller.

(*Patrie* du 3 juillet.)

Affaires d'Espagne.

On écrit de Madrid, 27 juin:

Le nouveau gouvernement de la régence a de la peine à se mettre en marche; il est regardé comme réactionnaire par les démocrates et les républicains. Quant à Serrano, on n'en entend plus parler. Sa principale action, cette semaine, est d'avoir été au Prado inaugurer le dépôt de mendicité que l'on vient d'y établir, et ensuite il a fait une visite à M. Ribero, qui est malade et qui ne paraît pas à la Chambre.

La fête de la Saint-Jean a été l'occasion de nombreux dîners, de réceptions, de félicitations à Prim, à Topete et à beaucoup d'autres personnages, du moment qu'ils portent ce prénom. Il y a eu des sérénades que le mauvais temps a dérangées, et la *verbena* a été tout à fait manquée, ce qui a été une grande déception pour toute la population de Madrid.

Pendant cette nuit de verbena du 23 au 24 juin, la duchesse de Montpensier et sa jeune fille venaient de Portugal par le chemin de fer de Badajoz, et arrivaient incognito à Séville, d'où elles ont rejoint le duc à San-Lucar. On a fait à Séville une manifestation républicaine contre cette famille, et il est douteux qu'elle puisse résider tranquillement en Andalousie, si l'état d'interrègne se prolonge. Ce gouvernement-ci ne peut protéger ni les individus, ni les propriétés, et, sous lui, les populations prennent l'habitude de ne plus être gouvernées.

Il est difficile de donner l'idée du point où l'on est arrivé sous ce rapport; mais l'on peut cependant s'en rendre compte par l'attitude du parti républicain; son organisation croissante, sa prétention d'avoir le droit légal d'établir la république et de crier: à bas la monarchie! même en face de la Constitution; son espérance d'arriver en fait à constituer toute l'Espagne en république avant que les Cortès se décident à nommer un roi. Les républicains ne craignent que la candidature du duc de Montpensier, aussi, tous les comités de province ont-ils reçu des ordres et des instructions pour faire des manifestations contre le séjour du duc en Espagne.

On présume que les budgets, au moins celui des recettes, seront votés vers le 5 ou le 6 du mois de juillet, et que les Cortès s'ajourneront au mois d'octobre à partir du 10 juillet. Il est probable que le président Rivero restera chargé, avec une commission permanente, de surveiller la marche du gouvernement.

C'est pendant cette vacance des Cortès que l'on suppose que le gouvernement prendra des allures plus décidées et que la lutte arrivera. Dans cette prévision, on va réorganiser déjà pour la deuxième fois les bataillons de volontaires de Madrid et les réduire à vingt, soit deux par district; puis il y aura trois bataillons *légers*, un bataillon d'artillerie et deux escadrons de cavalerie. Je crois que dans ce moment-ci, les bataillons sont au nombre de trente-sept ou trente-huit. Le difficile sera de renouveler la dépense d'uniforme. Il n'y a pas un bataillon qui ressemble à un autre: les uns en rouge, les autres en bleu, en gris, en zouaves, en chasseurs tyroliens, en marins, etc., etc.

Depuis le 25, il n'y a plus un mendiant à Madrid, et nous sommes délivrés du spectacle hideux que presque toutes les rues, surtout les plus fréquentées, nous offraient tous les jours. Jusqu'à cette exécution, on avait souscrit avec tiédeur pour l'établissement des dépôts du Pardo et d'Aranjuez. Depuis le 25, les souscriptions abondent, et l'on espère que l'administration persévérera fermement dans le maintien de cette mesure.

Les établissements de travaux forcés de l'intérieur de l'Espagne sont supprimés au nombre de dix. Ils seront remplacés par l'agrandissement de ceux de Ceuta et de Mahon, et par la création d'un nouvel établissement aux Canaries. Pour le moment, les amnisties successives les rendent inutiles, et il ne paraît pas que les tribunaux fonctionnent très activement, ni contre les assassins, ni contre les voleurs.

CHRONIQUE LOCALE.

Nouvelles taxes sur les encanteurs — Le Bureau du Revenu, à Washington, a décidé que les encanteurs vendant des liqueurs ou spiritueux, sont passibles de la taxe spéciale de marchand de liqueurs, indépendamment de celles, fort considérables, qu'ils paient d'autre part, à l'Etat. Cette décision se trouve contenue dans la lettre suivante, adressée par le Député Commissaire J. W. Douglass, de Washington, au Collecteur Jas. Atkins, d'Atlanta.

Bureau du Revenu Intérieur, Washington, 24 juin 1869.

Monsieur,

Je réponds à votre lettre du 5 courant, que l'acte du 20 juillet 1868 (section 59) déclare que toute personne qui vend ou offre à la vente des esprits distillés, etc., sera considérée comme marchand de liqueurs, quelle que soit la manière dont ces ventes seront faites. L'acte d'amendement du 10 avril 1869, ne change pas la définition du marchand de liqueur à cet égard; et le Bureau est d'avis que d'après les termes des actes susdits, les encanteurs étaient et sont passibles d'une taxe spéciale comme marchands de liqueurs, quant à leurs ventes de liqueurs aux enchères publiques.

Respectueusement,
(Signé) J. W. Douglass, Député Commissaire.
Jas. Atkins, Esq., Collecteur, Atlanta, Ge.

Licences d'Etat. — Le gouverneur Warmoth a adressé aux divers collecteurs de Taxes de l'Etat la circulaire suivante:

Etat de la Louisiane,— Département Exécutif, Nouvelle-Orléans, —— 1869.

"Monsieur: Je désire un rapport contenant les noms des personnes auxquelles vous avez délivré des licences depuis que vous êtes collecteur des taxes de l'Etat, les genres de commerce, professions ou industries pour lesquels les licences ont été délivrées, les dates de ces licences et les montants reçus pour chaque classe.

Je désire que vous m'adressiez ce rapport aussitôt que possible et vous prie de m'en faire tenir un semblable le premier de chaque mois.

(Signé) H. C. Warmoth."

L'envoi de cette circulaire semble indiquer que le gouverneur suppose le nombre de licences prises jusqu'à ce jour beaucoup inférieur au nombre réel des industries pour lesquelles la loi en exige.

Homicide par imprudence.—Un enfant nommé Mike Ryan, jouait dans un jardin attenant à la résidence de ses parents, encoignure des rues Dryades et Ière, lorsqu'un coup de feu, parti du voisinage, est venu le frapper à la tête, dans la région occipitale. Le malheureux enfant est tombé privé de sentiment, et quelques minutes après il expirait.

Le commissaire Cain a ordonné immédiatement l'arrestation de l'auteur de ce triste accident, et la justice demandera compte de sa fatale imprudence. Si la question d'homicide par imprudence est écartée, il y a en outre violation de l'ordonnance municipale qui prohibe l'usage des armes à feu dans la ville, et le délit a eu dans le cas présent une trop funeste conséquence pour que la justice laisse échapper l'occasion de faire un exemple nécessaire.

Mort subite.—M. William Marshall, avocat distingué de notre barreau, est mort subitement lundi soir. Fatigué depuis plusieurs jours par une insomnie persistante, M. Marshall a eu recours à la morphine pour se procurer le repos. Malheureusement, il a pris une dose excessive et s'est empoisonné. La morphine avait été vendue par M. A. Schiringer, pharmacien, à l'angle des rues Hunt et Magazine. M. Schiringer, dont la responsabilité peut se trouver engagée, est allé au-devant de tous soupçons et a demandé qu'une enquête fut ouverte sur cette affaire. Les funérailles de M. Marshall ont eu lieu hier.

Gaz d'éclairage Barbarin.—*Succès des expériences. Formation d'une Compagnie par actions.*—M. Arthur Barbarin est un des hommes qui honorent le plus notre ville; esprit chercheur, et travailleur infatigable, il est l'auteur de diverses inventions qui toutes méritent l'attention publique, et dont quelques unes sont appelées à jouer dans l'industrie un rôle important. Parmi ces dernières, la découverte d'un procédé à l'aide duquel un gaz d'éclairage, clair et brillant, est tiré de l'air atmosphérique, va recevoir une application immédiate.

L'invention est aujourd'hui définitivement jugée. Une expérience publique faite hier soir dans la gare du chemin de fer de Jackson, en présence d'une réunion nombreuse, a prouvé d'une manière irréfutable toute la valeur de l'invention Barbarin. La simplicité du procédé que les moins savants arrivent aisément à comprendre, l'instantanéité de la production du gaz, la clarté de celui-ci et ses qualités d'éclairage ont frappé tous les assistants.

Nous ne décrirons point aujourd'hui le procédé lui-même, dont nous avons déjà précédemment entretenu nos lecteurs.

Le système primitif de M. Barbarin a été récemment modifié d'une façon heureuse en quelques parties. Nous citerons deux améliorations importantes: l'une de M. G. G. De Lisle, qui a pourvu le compresseur atmosphérique d'un ressort en caoutchouc, l'autre de M. A. S. Dupas qui a perfectionné l'appareil dans lequel le gaz se sature de carbure.

L'une des qualités essentielles du gaz Barbarin est d'être extrêmement économique. Le gaz de la compagnie de la Nlle Orléans est fourni au public à raison de 40 cents par cent pieds cubes, le gaz Barbarin revient à 40 cents les mille pieds.

Ces chiffres sont pour l'inventeur la meilleure des réclames.

L'appareil Barbarin peut être placé dans les maisons de ville et de campagne, les chars de chemin de fer, les bateaux, les usines, partout en un mot. Il n'offre aucun danger, n'est pas explosible et n'exhale aucune odeur.

De tels avantages assurent le succès de l'invention. C'est ce qu'ont compris les capitalistes qui viennent aujourd'hui prêter leur concours à M. Barbarin.

En donnant un démenti au vieux dicton: "Nul n'est prophète en son pays", ils savent qu'ils font une affaire dont la communauté bénéficiera ainsi qu'eux-mêmes.

Une société s'est définitivement fondée hier pour exploiter le nouveau gaz d'éclairage. Son personnel de direction est ainsi composé;

MM. Benj. Florence, président,
Henry Peychaud, trésorier,
A. Barbarin, surintendant.

Directeurs: MM. Benj. Florence, Henry Peychaud, A. Barbarin, E. A. Tyler, Jules Tuyès, E. A. Woolfley, L. E. Lemarié, Emile Reyuès, Victor Démoruelle.

Bon succès et prospérité à l'affaire.

CONSEILS DE VILLE.

Aldermen. — Séance ordinaire du mardi 20 juillet 1869. Présidence de M. Wiltz.

Résolution relative à l'adjudication d'un contrat pour la fourniture des registres, papiers, etc. Adopté.

M. Prados dit que ces divers articles coûtent maintenant à la ville près de $100,000.

Résolution interdisant d'employer des ouvriers et de donner des ordres pour livraison de matériaux à la ville sans l'autorisation formelle du Conseil.

Résolution requérant des commissaires des Water Works un rapport hebdomadaire.

Résolution demandant que l'avocat de la ville fournisse une caution de $70,000 pour la perception des taxes dont le recouvrement lui est confié. Adoptée et renvoyée au Conseil des assistants.

Résolution maintenant le tarif actuel des eaux jusqu'au mois de janvier prochain.

Résolution pour louer à W. H. Wells le terrain vacant autour du marché à la viande et les magasins rouges (2e district). Adoptée sur première lecture et mise à l'ordre spécial pour mardi prochain. Le prix proposé est de $50,000 pour dix ans.

Résolution pour l'adjudication au plus offrant enchérisseur des terres retirées des canaux, à l'exception de celles retirées du canal de la rue de ce nom, qui doivent servir à la voie du chemin de fer de la rue du Canal. Adoptée.

Résolution accordant $3.40 par yard carrée de pavé Nicholson, conformément aux contrats de la ville. Adoptée.

La résolution requérant que les recettes des Water Works soient déposées entre les mains de l'agent fiscal est votée, malgré le veto du maire.

La séance est levée.

Assistants Aldermen. — Séance régulière hier soir, sous la présidence de M. Pandely.

Rapport du Trésorier pour la semaine: Reçu $27,361.32. Dépensé $75,997.59. Balance $17,280.63.

Le maire, dans un message, informe le Conseil que la Compagnie de Chattanooga a pris possession de l'îlet No 27, devant la rue Girod, et l'a entouré d'une clôture pour empêcher l'intrusion de M. Charles Morgan. Le maire pense qu'il y a usurpation et que l'îlet appartient à la ville et qu'elle a le droit de le vendre.

M. Wynn soutient le droit de M. Morgan.

M. Pasley abandonne cette affaire aux cours qui en sont saisies, et fait bien.

Une résolution transférant au fond d'intérêt des bons des Water Works l'argent remis entre les mains de l'agent fiscal est soutenue contre le veto du maire.

Une communication du voyer expose les dépenses de son département pour les années suivantes: 1866, $590,173 93; 1867, $951,177 15; 1868, $880,030 05; 1869, $264,698 86.

Le voyer dit qu'il y avait de grandes réductions sur les dépenses des quais et des levées et que pour cette année les recettes ont été de $166,465 92 au-dessus des dépenses. (Sans aucun doute puisque les quais avaient été reconstruits deux mois auparavant.)

Une communication du président de la commission des water-works nie que la somme de $14,000 ait été retirée des mains de l'agent fiscal.

Une communication de M. Ducros, bibliothécaire de la ville, demande une allocation pour acheter des livres nouveaux.

Est adoptée une résolution accordant aux draymen une extension de temps pour faire numéroter leurs drays.

Le comité de finance rapporte contre la mise à ferme du Parc. (Nous étions parfaitement sûr qu'il en serait ainsi. Ces messieurs ne sont ni réformateurs ni économes.)

M. Camp dit qu'à la prochaine séance il présentera une résolution pour empêcher qu'à l'avenir le Parc de Ville soit un pacage. (Oui, mais l'ordonnance sera-t-elle exécutée?)

Le comité des rues rapporte des résolutions pour faire placer des bancs dans les places publiques et pour border de clôtures le canal d'Orléans. Ces résolutions sont adoptées.

M. Kearney présente, pour l'embellissement du Parc de Ville, une résolution qui est référée au comité de rédaction.

M. Lagan présente une résolution pour faire contrôler par les Conseils tout paiement de chèques, warrants ou comptes. Lue une seconde fois (M. Lagan a enfin trouvé le moyen d'arrêter la fraude. Nous lui en faisons notre compliment sincère.)

Une pétition de propriétaires demeurant dans le Troisième District pour l'extension des tuyaux du waterwork dans leurs quartiers, est référée.

Une pétition de M. A. Luria, caissier de la Banque Nationale de la Louisiane, pour faire corriger un assessment de $10,000 plus élevé qu'à l'ordinaire est déposée.

Une pétition d'Edward Thompson pour élever des hangars sur la Levée, entre Lafayette et Conti, la voie ferrée de Pontchartrain et le fleuve, et aussi entre Conti et St Pierre, à de certaines conditions, est référée au comité des rues.

Le livre de solde du commissaire des rues pour le mois de mai est référé à un comité spécial.

Sur la motion de M. Barnes, l'ordonnance relative aux héritiers Livaudais est adoptée, après une grande discussion, sans amendement. D'après cette ordonnance, la ville abandonne aux dits héritiers le revenu du marché des Dryades pendant cinq ans, et ceux-ci transfèrent à la ville des titres de propriété absolue sur les terrains où se trouve le marché.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Autorisation accordée à la Compagnie du Câble Français.

Inondation dans l'Illinois.

Epilogue de l'expédition Ryan.

Nouvelles Européennes.

Londres, 20 — L'équipage de l'Université d'Howard qui doit se mesurer avec celui d'Oxford, est arrivé aujourd'hui en excellente condition et a commencé immédiatement à s'exercer.

Le *Times* presse la Chambre des Lords d'accepter la loi telle qu'elle est actuellement, plutôt que d'y introduire des modifications dont les amis d'Irlande auraient inévitablement à souffrir.

Madrid, 20 — Le général Lerundi a repoussé les ouvertures qui lui ont été faites par des partisans d'Isabelle.

L'attitude menaçante des Carlistes provoque de grandes inquiétudes.

Nouvelles de la Havane.

La Havane, 20—La Banque Espagnole émet des bons pour le second emprunt du gouvernement.

Sucre et change languissant mais sans modification dans les cours.

La Havane, 20—De Rodas, voyant la manière prompte dont les Etats-Unis ont dispersé les flibustiers, a retiré l'ordre donné récemment par lui de visiter les navires neutres dans les eaux cubaines.

Nouvelles de Washington.

Washington, 20—Le juge Jefferds et le colonel Moorman, du Mississipi, ont rendu visite au juge Dent, aujourd'hui; ils l'ont trouvé sincèrement disposé à marcher avec le parti républicain conservateur. Le juge Dent a exprimé sa résolution de parcourir l'Etat et de faire de la propagande électorale en faveur du parti, qu'il soit ou non lui-même choisi pour la place de gouverneur.

Le capitaine L. M. Sharly a visité le juge J. S. Black, blessé dans le récent accident de chemin de fer à Louisville. Le juge Black est chez lui, à York, Pa., et se remet rapidement.

Huit distilleries non autorisées ont été saisies dans le comté de Wake, Caroline du Nord. Vingt autres fonctionnent encore et le whiskey qu'elles fabriquent est consommé dans leur voisinage.

Recettes du revenu intérieur aujourd'hui $250,000.

Le commandant Wm. P. Buckner est décédé.

Les surintendants de plusieurs bureaux d'enrôlement ont reçu l'ordre de diriger immédiatement leurs recrues vers l'Ouest.

Le câble français arrivera vendredi probablement sur les côtes du Massachusetts; les arrangements nécessaires sont terminés et la permission de Fish a été obtenue.

Un jury composé de blancs et de noirs en nombre égal a acquitté la négresse Minnie Gates, qui a tué une femme blanche.

On ne signale que trois cas seulement à l'hôpital de la quarantaine du port de New-York.

Washington, 20—Le compte rendu complet de l'affaire "Etat du Texas vs. White and Childs," comprenant les plaidoiries de la défense a été publié aujourd'hui dans le 25e volume de Parchal (Rapports du Texas). L'affaire tient 200 pages du nouveau volume.

Nouvelles Diverses.

New York, 20 juillet—On lit dans un journal du soir:

"Le marshall Barlow, à la tête d'un détachement d'hommes de l'arsenal maritime de Brooklyn, a fait cerner hier, à minuit, une grande maison située à 3 milles d'Hoboken, et fait prisonniers 48 flibustiers cubains qui s'y étaient échappés, le col. Ryan est du nombre de ces derniers. Quelques-uns ont été blessés avant d'être arrêtés.

Les flibustiers ont été menés au Fort Lafayette.

Un télégramme a été envoyé au Président et au ministre d'Espagne pour leur annoncer que c'est très probablement la fin des opérations cubaines dans le voisinage.

Quincy, Ill, 20—Les dernières pluies ont endommagé le chemin de fer d'Hannibal et de St-Joseph, entre Hannibal et Palmyra. Les trains ont cessé de circuler entre ces deux points. De Quincy à Palmyra, une grande partie du pays est inondée et les trains ont une grande difficulté à parcourir le trajet.

Le chemin de fer Toledo, Wabash and Western a beaucoup souffert. Il n'est arrivé aucun train depuis vendredi jusqu'à dimanche soir. L'eau s'est élevée à 30 pieds. Samedi soir un train de voyageurs a failli être précipité dans une brèche où l'eau passait comme une rivière.

Une grande quantité de gerbes de blé a été emportée par les hautes eaux des ravines dans le comté d'Adams. Le sud d'Hannibal a été inondé et 50,000 pieds de planches ont été entraînés par les courants.

New-York, 20—Les flibustiers actuellement détenus au fort Lafayette seront probablement mis en liberté en donnant leur parole de ne plus violer les lois de neutralité.

Dans l'affaire de John O. Mahoney contre Auguste Belmont et autres, auxquels il réclame $20,000 ou appartenant à l'association des Fenians, la Cour a ordonné que la somme fut remise entre les mains de Thomas Barr, nommé receveur. La suite des débats a été renvoyée au 27 courant.

Deux autres banquiers se sont avoués coupables d'usure aujourd'hui.

On a reçu des détails sur la perte du Blue Jacket, navire anglais, allant de la Nouvelle-Zélande en Angleterre. Ce bâtiment a brûlé en mer dans le mois de mars dernier. Sur 69 personnes qui étaient à bord, 8 seulement ont été sauvées.

Macon, Gé., 20—Les dépositions des témoins ont été longues et contradictoires. Marion Haris continue à affirmer son innocence. Elle dit avoir reçu les billets faux d'un des hommes de couleur attaché au département de la trésorerie, nommé Schuman. La cour ne rendra sa décision que demain à 10 heures A. M.

San Francisco, 20—Des arrangements ont été faits pour porter des fruits de San Francisco à New York, au fret de 5 c. par livre, et des émigrants, moyennant $50 de San Francisco à New York, et $38 de San Francisco à Chicago.

Plusieurs citoyens éminents ont organisé une société pour la protection des Chinois.

Un accident de chemin de fer a eu lieu à Promontory Point. Le mécanicien, le chauffeur et un passager ont été tués.

Marchés Européens.

Londres, 20, après-midi — Consolidés 93. Bons 82 5/8.

Liverpool, 20, après-midi — Laines et tissus à Manchester calmes. Maïs vieux 29s 6d, nouveau 28s 6d. Farine 23. Blé rouge Ouest 8s 11d. Graisse languissante. Porc calme.

Le Havre, 20 — Coton disponible et en mer 149 1/2.

Londres, 20, soir—Consols. 93 1/8. Bons 82 7/8. Suifs 45 s. 6 d.

Liverpool, 20, soir—Coton calme en clôture, prix sans changement. Ventes 8,000 balles, Blé rouge No. 2, 8 s. 11 d.

Paris, 20—Bourse ferme. Rentes 70.75.

Francfort, 20—Bons 87 3/4.

Le Havre, 20—Coton lourd en clôture, disponible et en mer.

Marchés Américains.

New York, 20—Sécurités du Sud languissantes. Louisiane 69 à 70. Levées 67 demandées. Argent stationnaire. Sterling plus ferme 110 Or calme 135 1/4. Actions languissantes et irrégulières. Gouvernements stationnaires. 5-20 de '62; 123 3/8; de '64: 121 5/8; de '65: 1d. Do. nouveaux 120 1/4; de '67; 120 3/8; de '68; 120 1/4. 10-40's: 110 1/2.

New-York, 20, soir—Bœuf stationnaire. Mess nouveau 8 00 à 16 00. Extra 12 00 à 18 00. Sucre ferme: Muscovado 11 1/4 à 12 3/4. Porto Rico 12 1/2. Café ferme. Ventes à des conditions inconnues. Mélasses calmes.

Mobile, 20—Coton nominal et sans changement. Low middling 29 1/2 à 30. Arrivages 23 balles.

New York, 20, soir—Coton en hausse. Middling upland 34 à 34 1/2. Ventes 200 balles. Fret ferme.

Memphis, 20—Coton languissant; Low Middling 31; Arrivages 13 balles; Exportation 83 balles.

Cincinnati, 20—Farine de famille 5 75 à 6 00. Maïs 73 à 74. Avoine 73 à 76. Whiskey 1 00. Porc 33 00. Viandes en grenier: Epaules 13. Côtés 15 3/4. Bacon-épaules 14 1/2. Plats côtés 18 à 18 1/2. Graisse 19 1/2. Sucre actif et 1/4 ct. plus haut pour toutes qualités.

St-Louis, 20—Farine 5 25 à 5 50. Blé 2me qualité 1 15. Maïs 89 à 1 08. Avoine 72 à 74. Seigle 1 25. Whiskey 1 03 à 1 05. Sucre 12 3/4 14 3/4. Mélasse 65 à 80. Porc 33 25 à 33 50. Bacon-épaules 14 1/2. Plats-côtés 18 à 18 1/2. Graisse 18 1/2 à 18 3/4.

Chicago, 20—Farine 5 75 à 6 75. Blé 1 32 à 1 33. Maïs 82. Avoine 67. Seigle 1 04 1/4 à 1 06. Orge 1 40 à 1 45. Whiskey 1 00. Sucre 13 3/4.

Louisville, 20—Farine superfine 4 25. Maïs égrainé et en sac 1 00. Avoine 70. Groceries calmes et sans changement. Tabac 145 boucauts vendus de 6 00 à 16 00. Porc 33 00. Whiskey 1 00.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 20—Montés: Alaska, à 10 heures hier soir; Commonwealth à 3 h. P. M. Baker avec barges, à 4 P. M. aujourd'hui. Descendus: Mary Houston hier soir à 8 heures. Henry Ames, aujourd'hui 6 h. P. M. La rivière monte lentement.

St-Louis, 20—Rivière stationnaire.

Louisville, 20—La rivière baisse, 6 pieds 8 pouces dans le canal.

Memphis, 20—Arrivés: City of Alton, de St-Louis. Partie: Belle Memphis, pour St-Louis, et City of Alton, pour la N-Orléans. La rivière a baissé de six pouces dans les dernières 24 heures.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 20, 7 h. P. M.—Baromètre 29.60. Brise O. légère.

Arrivages: steamer W. G. Hewes, Tripp, à 6 30 P. M., Galveston et Indianola, à C. A. Whitney & Co.

Pas de départs.

(Dépêches d'hier soir.)

Washington, 20—Le capitaine Webster, du Revenu, en réponse aux remontrances qui lui ont été faites par certaines villes du littoral de la Nouvelle-Angleterre, au sujet d'une prétendue violation des lois de l'Etat commise par le fait d'avoir débarqué des personnes sans aveu, déclare qu'il a agi en vertu de ses instructions, qu'il avait l'ordre de désorganiser les flibustiers en les divisant le long des côtes.

Washington, 20—On croit savoir que Creswell a autorisé le sénateur Ramsey à commencer des négociations avec la France pour l'établissement d'un tarif postal réduit.

Le maire Bowen recommande qu'en outre des écoles de blancs et de noirs, on établisse des écoles également ouvertes aux enfants des deux couleurs.

St-Louis, 20—Chauncey J. Filley, conformément à une résolution de convention commerciale de la Nouvelle-Orléans, a nommé un comité de dix membres pour préparer une convention de la Vallée du Mississipi qui aura lieu en août ou septembre, dans une ville du haut Mississipi.

Havane, 19 juillet—Le colonel Alovar et les officiers de son bataillon ont reçu l'ordre de se rendre à la Havane pour y former un nouveau régiment, l'ancien ayant été détruit par les maladies et la guerre.

Ottawa, C. W., 20 juillet—La mise en liberté du Père Mac Mahon, détenu dans le pénitencier de la province, a été ordonnée.

Passe du Sud Ouest, 20, midi—Baromètre 29.60 Brise O. légère.

Arrivages: navire Scottwood, Yeoman, 80 jours de Liverpool, à Lowell & Bailey.

Parti: steamer Gov. Marvin.

Passe à Loutre, 20—Arrivés: barque espagnole Rosita, Fregs, 79 jours de Malaga, sur lest, à Avendano Bros. Brise N. légère.

Londres, 20, midi—Consols 93 1/8. Bons 82 3/4 Sucre en mer languissant.

Francfort, 20—Bons 87 3/4 à 87 7/8.

Paris, 20—Bourse calme; rentes 70.65.

Liverpool, 20, midi—Coton calme, middling uplands 12 1/2; Orléans 13. Ventes 8000 balles.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

Appareil à votes.—Le Corps législatif de France vient d'adopter pour son usage un appareil à votes dont l'inventeur est un Américain, M. Springer.

Cet appareil, placé sur le bureau des questeurs, est relié avec le bureau de chacun des membres de l'Assemblée par des fils métalliques passant sous le plancher. Ces fils viennent aboutir à deux boutons placés au pupitre de chaque représentant qui, pour donner son vote, n'a qu'à presser légèrement sur l'un ou l'autre des boutons, suivant qu'il veut oui ou non. Un courant électrique est alors formé, et le vote se trouve aussitôt enregistré en même temps que tous les autres.

Au moyen de cet appareil, dans toute assemblée législative, si nombreuse qu'elle soit, on peut prendre un vote par oui et par non, l'enregistrer, le copier et en avoir jusqu'à douze copies en moins d'une minute.

Si l'on pouvait trouver quelque chose d'analogue pour les discussions, cela simplifierait grandement la besogne des secrétaires rédacteurs.

Le *National* raconte ainsi ce qui s'est passé après la première séance:

Vers quatre heures, la place de la Concorde, le pont et les abords du Palais-Bourbon présentaient un coup d'œil très animé. Comme dans toutes les fêtes, les sergents de ville étaient en nombre considérable; au bas des marches du palais, une vingtaine se promenaient sur le trottoir, dix au coin du boulevard Saint-Germain, dix à l'entrée du quai d'Orsay, de chaque côté du pont, une cinquantaine, sur le pont même, des sergents de ville, de deux mètres en deux mètres, sur chaque trottoir, et la formule sacramentelle: "Circulez, messieurs!" n'était interrompue que par l'ordre des brigadiers: "Faites circuler."

A l'entrée du pont, du côté de la place de la Concorde, de forts détachements d'agents stationnaient.

Parmi quelques députés qui sortaient, on reconnut MM. Pelletan et Bancel; ils furent entourés d'une foule sympathique désireuse de les acclamer. Ces deux messieurs se séparèrent vers la première fontaine; M. Bancel voulut se diriger vers les Tuileries, mais la foule devenant de plus en plus nombreuse, et les cris "Vive Bancel!" éclatant de toutes parts, il dut monter en voiture afin de ne donner lieu à aucun rassemblement. Une clameur unanime: "Vive Bancel!" salua son départ.

Immédiatement une escouade d'agents entoura le rassemblement formé au pied de l'obélisque et le dissipa.

Quelques minutes après, un autre député était de même entouré, acclamé et ne put se soustraire à l'enthousiasme de la foule qu'en montant en voiture. C'était M. Picard ou M. Gambetta.

Ce fut ensuite le tour de M. Jules Simon qui, demeurant place de la Madeleine, voulut se rendre à pied à son domicile.

Une foule que l'on peut évaluer à huit cents personnes, l'entourait, l'acclamait, lui faisait cortège et pénétra avec lui dans la rue Royale.

Environ vingt minutes après, les agents se formèrent en brigades et se retirèrent.

— Le 29 juin dernier, mille Parisiens sont descendus de Belleville, de Ménilmontant, de Charonne, de Montmartre, de Montrouge, de Batignolles, de Clichy, pour venir voir au boulevard Montmartre.... les kiosques neufs.

Voilà Paris!

TEMPERATURE—20 Juillet 1869.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien No 111 rue du Canal.

6 heures A. M. .... 81 degrés
12 " 87
3 " P. M. 85
6 " 85

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni fret ni assurance.

Décédée dimanche 18 juillet, à 7 heures du matin, Dame JOSÉPHINE PELLERIN, à l'âge de 55 ans, veuve d'Alexandre Norbert Brontin, en premières noces, et de J. A. Fontenette, en secondes.

Décédé, hier, à l'âge de quinze mois et 18 jours, JEAN BAPTISTE, fils de Geo. TOGNONI et de Pauline Boyer. Les parents et amis des deux familles sont priés d'assister à l'enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, à quatre heures P. M. Le corps est exposé à la maison de son père, No. 107 rue de Chartres, entre Ste-Anne et Dumaine.

Società Italiana di Mutuo Beneficenza.

I MEMBRI che fanno parte della suddetta sono pregati d'intervenire al funerale di G. B. TOGNONI, dell' età di 15 mesi, figlio del nostro socio Giorgio Tognoni, oggi 21 del corrente, alle ore 4 P. M. Il convoglio partirà dalla residenza strada Chartres No 207, tra Ste Anne et Dumaine.

Per ordine del Presidente. E. TROIS, Segretario. 21 juillet—1f

L'HOMME QUI RIT!! (Nouvelle Edition) Complet en 1 vol., avec un magnifique portrait de l'auteur. A 75 CENTS. En vente chez TISNÉ & LOMBARDI, No 62 rue Bourbon, à l'ancienne "Plume de Bronze." 21 juillet—2f—PP

CONCERT ET SOIRÉE DANSANTE. De l'Aurora Conclave No. 14, S.·. W.·. M.·. JARDINS DE CARROLLTON.

LE capitaine GODDIN, commandant le Wild Wagoner, a eu l'obligeance de mettre son magnifique steamer à la disposition des invités de l'AURORA CONCLAVE NO 14, S.·. W.·. M.·. pour les transporter ce soir au Concert et à la Soirée Dansante qui aura lieu dans les jardins de Carrollton. Le Wild Wagoner partira du pied de la rue du Canal à 5 heures précises. 21 juil—1f

Transfert de Magasin. JULES TARDOS, Agent pour la vente du "Dexter Whisky," a transféré son magasin du No 22 de la rue Bienville au No 69 rue Tchoupitoulas. 21 juillet—6f

AVIS. LES soussignés ont formé aujourd'hui, une société sous la raison OEHMICHEN & POTHIER, pour la continuation du commerce de quincaillerie, en gros et en détail au No 99 de la rue Vieille Levée, et leur nouveau magasin au coin des rues Bienville et Vieille Levée, Nlle-Orléans. V. OEHMICHEN, L. B. POTHIER. 21 juillet—15f

Demande de Sucrier. ON demande un bon sucrier pour une récolte de 5 à 600 boucauts, avec vacuum pan et centrifuges. S'adresser à T. H. et J. M. Allen & Co, No 69 de la rue de la Commune. 21 juillet—1m

EN DÉBARQUEMENT— Ex "Mary Ann." 15 caisses VIN ROUGE—St-Trojan, St Just, barriques Bonnio frères, A. Bourgeois. A vendre par P. E. BRULATOUR, No 12, rue Conti. 21 juillet—

PHARMACIE. HENRI MENAGE, pharmacien de la Faculté de Paris, ex interne de l'Hôpital Napoléon III, a l'honneur de faire savoir qu'il vient de rouvrir la pharmacie du coin Bayou et Johnson. On trouvera chez lui toutes les spécialités françaises et américaines et des médicaments frais et consciencieusement préparés, à des prix modérés. [illegible]

A la Vieille Renommée! CAFÉ de L'ABSYNTHE, coin Bourbon et Bienville. L. ALFIX, Propriétaire. 20 juillet—

Chaudières à Sucre. UN assortiment complet de chaudières à sucre en fer battu et en fonte, de la célèbre fonderie de Messieurs R. & L. RANKIN & Co., de Liverpool. A vendre par M. A. DE LIZARDI, No 28 rue Carondelet. 4mai—

LES Docteurs JOAQUIN de ZAYAS et FREDERICO HORSTMAN, Membres de l'Académie de Médecine de la Havane, élèves de la Faculté de Paris, [illegible] ZAYAS & HORSTMAN.

AVIS. Demande de Travailleurs. ON DEMANDE, A LA CAMPAGNE, 25 à 30 TRAVAILLEURS, POUR FAIRE DES DOUVES EN CHÊNE. Pour les détails, s'adresser à JOSEPH LEBLANC, rue Vieille-Levée, entre St-Philippe et Ursulines. 18 juil—4

MODES! MODES! 63......DAUPHINE......63 (Entre Bienville et Conti.) MLLE JACQUINET, arrivant de Paris, fait savoir aux dames et au public qu'elle apporte un grand assortiment d'Articles de Modes [illegible] 18 juillet—

Dissolution de Société. LA Société en commandite qui existait en cette ville sous la raison de commerce de Queyrouze & Bois, cesse ce jour par limitation. Les associés actifs signeront en liquidation. Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1869. LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS. J. AVET, en commandite.

Avis de Société. LES soussignés ont CE JOUR formé une société en commandite sous la raison de commerce de Queyrouze & Bois, pour la continuation des affaires de [illegible] aux "Blue Stores," coin Bienville et Vieille Levée. Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1869. LEON QUEYROUZE, OSCAR BOIS, J. AVET en commandite. 18 juillet—10f

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans. 1er juillet 1869. LE 29 du mois dernier, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de SIX PIASTRES par action, lequel provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé à partir du 5 courant. WM. S. BROWN, Trésorier. 3 juillet—1m

Banque de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle-Orléans, le 1er juillet 1869. A une assemblée de la Direction tenue ce jour, les Directeurs ont déclaré un dividende semi annuel de huit pour cent, libre de taxe, payable le 1 courant. N. AUGUSTIN, Caissier. 2 juillet—1m

AVIS. MONSIEUR JACOB A. OTTO se retire aujourd'hui, de notre maison, et M. H. O. BOUCHER en devient associé. W. H. LETCHFORD & Co. Nlle-Orléans, 1er juillet 1869. 3juil—1m

Changement de local. MESSIEURS LOUIS STERN & BROS. ont transféré leur bureau, et leur salle d'encan, des Nos 53 de la rue des Magasins et 96 de la rue Gravier au No 16 de la rue de Chartres. 3juil

CHANGEMENT DE LOCAL. G. N. MORISON a transporté sa pharmacie du No. 12 au No 5 de la rue des Magasins, près Canal de l'autre côté, où il sera heureux de recevoir ses amis et ses clients. 1er juillet—1m

Venant de débarquer: Excellent Vin Rouge pour familles en quarts de barrique. 150 QUARTS d'excellent Vin Rouge pour familles, à vendre par J. PLAISENT, No 8, rue St-Louis. 18 juil—6f

Vieux Vêtements. LES personnes qui auraient de vieux vêtements des DEUX SEXES, et qui voudraient en disposer, peuvent le faire avantageusement en s'adressant à SAGUET GIRARD, Tailleur No 101 rue Toulouse, entre Dauphine et Bourbon, et 227 rue des Remparts. 24 juin—1m

H. F. GIVEN, 11......RUE DE L'UNION......11 COURTIER DE SUCRE ET DE COTON, ET NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE, Nouvelle-Orléans. 16juil—6m

DÉMANDE DE MEUBLES. ON donne de bons prix pour toute espèce de meubles de seconde main au No 186 de la rue Delord, près Camp, magasin ci-devant au No 274 de la rue du Camp. A vendre, au même endroit, un fort lot de lits en fer et de meubles de bureaux. Les personnes qui désirent acheter des meubles à des prix raisonnables trouveront leur avantage à s'y adresser. On y achète des meubles en grandes ou petites quantités, au comptant. Emmagasinage de meubles à des prix raisonnables. 23mars—1an

"L'HOMME QUI RIT," par Victor Hugo. CET ouvrage sera donné en prime par A. SIMON, libraire, 94 Passage de la Bourse entre Conti et Bienville, aux personnes qui souscriraient pour un an à l'un des journaux suivants: COURRIER DES ETATS-UNIS, MESSAGER FRANCO-AMERICAIN, NOUVEAU MONDE, MONDE ILLUSTRÉ, MESCHACEBE, LOUISIANAIS, INDÉPENDANCE BELGE, ou à toute autre publication coûtant six dollars d'abonnement. Les anciens souscripteurs renouvelant leur abonnement auront droit à la même prime. M. Simon distribue à domicile. 18juil—6f

ANCIEN ET EFFICACE. PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC. LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr C. McLANE, POUR LA MALADIE DE FOIE. La plus grande découverte médicale du siècle. Des millions de malades en chantent les louanges. Toutes les familles et chacun devraient en avoir. SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT? Avez-vous mal de tête ou une douleur dans le côté? Avez-vous la constipation? Avez-vous des aigreurs? Avez-vous une mauvaise haleine? Avez-vous les mains et les pieds froids? Avez-vous la fièvre et frisson? Avez-vous des palpitations de cœur? SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE. Avez-vous une interruption des menstrues? Avez-vous des vomissements? Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses? Avez-vous des éblouissements? Avez-vous une peau jaune ou décolorée? ANCIEN ET EFFICACE. SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE. Avez-vous des coliques ou la diarrhée? Avez-vous un estomac gonflé ou relâché? Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit? Avez-vous des symptômes bilieux quelconques? SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE. Ecoutez l'avertissement. Les délais sont dangereux. Ce conseil vaut son pesant d'or pour les malades. N'achetez que les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de FLEMING BROTHERS. On vend les dans le monde entier.

JACOB OTT, Entrepreneur et Constructeur, 184.........RUE DELORD.........184, (Place Tivoli.) TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT. Il s'occupe lui-même des réparations générales de magasins et de résidences. Il fait et répare les caves. Faits des devis pour constructions nouvelles. Les ordres laissés à l'atelier ou à la boîte 223 du Mechanics Exchange, en face du Théâtre St-Charles, seront exécutés avec promptitude. 12 juin—3m PP

Département Louisianais DE LA Société pour la protection de la Vie en Amérique. BUREAU, No 100 de la rue de la Commune, Nlle-Orléans, 16 juillet 1869. Réunion spéciale des Directeurs. PRÉSENTS: MM. L. F. Generes, vice président, M. Musson, F. H. Summers, C. Baquié, J. Clade, T. H. Hunt, Julius Valrin, Joseph Hay, H. V. Ogden. Mr. Baquié a soumis le rapport suivant: RAPPORT. Au Président et aux Directeurs du Département Louisianais de la Société pour la protection de la vie en Amérique. Messieurs—Votre comité, auquel, en vertu d'une résolution adoptée à votre réunion du 29 juin, avait été assigné le devoir de s'assurer de l'état de la Société et de la manière dont elle est dirigée, ont l'honneur de vous annoncer: Que s'étant transportés à St Louis, ils y ont examiné les livres et l'actif de la Société, ont acquis une connaissance de ses opérations, qu'ils n'y trouvent rien à condamner ou à censurer, mais ont, au contraire la preuve la plus convaincante qu'elle est énergiquement et honnêtement dirigée, qu'elle est digne de toute confiance et d'un cordial appui. Si vous le désirez votre comité vous soumettra un rapport supplémentaire basé sur des notes prises pendant l'examen—rapport qui sera détaillé et traitera de différents points suggérés au comité. Le comité est heureux de reconnaître les bontés et la courtoisie des officiers de la Société qui lui ont donné toutes les facilités nécessaires pour examiner les affaires de la Compagnie. W. M. PERKINS, C. BAQUIÉ, JOSEPH HAY, Comité. St-Louis, Mo., 9 juin 1869. Sur motion, le rapport a été accepté à l'unanimité et les Directeurs ont ordonné qu'il fut inscrit dans le compte-rendu des délibérations. Sur motion de M. Summers, la publication en a été ordonnée. Sur motion de Mr. Musson, il a été ordonné qu'une copie en fut transmise à chacun des directeurs et des porteurs de police. Pour copie conforme, SAMUEL FLOWER, Secrétaire. 18juil—1m

A. BROUSSEAU & Co., 17.......Rue de Chartres.......17 IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et coco, COUVERTURES de tables et de pianos, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES dites enamelled. ETOFFES A RIDEAUX, dentelle, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLECHES, GUIMPES, GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc. 27 sept—1an—PP

PIANOS! PIANOS! MM ZORN & BREMER, 98 RUE DU CAMP, Ont en magasin un assortiment complet de Pianos de tout genre,
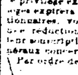
Droits et carrés, qu'ils offrent à des prix très raisonnables. Les personnes qui désirent faire des achats dans cette ligne feront bien de venir examiner avant d'aller ailleurs. 18juil—3f

AVIS. LES actionnaires de l'ASSOCIATION DE L'OPÉRA DE LA NOUVELLE-ORLEANS qui n'ont pas encore pris de loges pour la saison théâtrale de 1869-1870 sont avertis que [illegible] Par ordre de la Direction, EMILE WILTZ, Secrétaire.

Agence Commerciale Perfectionnée. J. M. BRADSTREET & SON, PROPRIÉTAIRES—Etablie en 1849. W. C. DAY, Surintendant, à la Nouvelle-Orléans, Bureau, No 28 rue Natchez, coin Magasine. (Bâtisse Morgan.) BUREAU PRINCIPAL, 217 Broadway, N. Y. [illegible] dans dix neuf des principales villes des États-Unis et du Canada. NOUS publierons, le 1er juillet prochain, le vingt-cinquième volume de nos RAPPORTS COMMERCIAUX [illegible] J. M. BRADSTREET & SON. 22 juin—1m

Par "Mary Ann." 5 caisses de pots MOUTARDE INDIENNE, VINAIGRE BLANC, Vin Rouge MONFERRAND, HUILE D'OLIVE, GOLDENBURG, Hy. SUTTON. A vendre par Vve. MAIGNAN & F. LABORDE, No 5 et 6 rue Bienville. 17 juil

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer du Sud-Est. Nlle-Orléans, 15 juillet 1869. UNE réunion spéciale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu le LUNDI, 16 août. L'exactitude est requise. Par ordre de la Direction, A. GRANGER, Secrét. pro. tem. 16 juillet—1m

En débarquement de la barque MARY ANN, de Bordeaux. Vins Rouges. 10 barriques Château BAP. Palais Queyries. Vin Blanc. 10 barriques St-Germain BAP. Burgundy Port. 100 quarts de la marque F. Durand. Sardines à l'Huile. 100 caisses de quarts de boîtes, 22 demi boîtes. A vendre par T. BAILLY-BLANCHARD, Jr., 5 et 6 Vieille Levée. 16 juil—7f

Ch. FACIOT, RELIEUR DE PARIS, EXECUTE la reliure en tout genre, collage et vernissage de cartes, dorure sur tranche, marbrure [illegible] 37, rue Toulouse, entre Chartres et Royale. Prix modérés. 24juin—1an

Propriétés à louer ou à vendre.

Boulangerie à vendre POUR CAUSE DE MALADIE. CETTE BOULANGERIE, située au centre du Deuxième District, et très bien achalandée, fait 6 barils par jour. [illegible] S'adresser à MM. DUCROS & CHARBONNET, marchands de farine rue Poydras. 17 juil

Maison à Louer. La MAISON à un étage située rue Quartier, entre Dauphine et Bourgogne. Possession en sera donnée au 1er août. Pour plus amples informations, s'adresser à A. CARRIERE & CO., No 21, rue Bienville. 18 juillet—

A LOUER. Le vaste édifice à quatre étages, avec WAREHOUSE à quatre étages dans la cour, situé au coin des rues Conti et Chartres. Possession en sera donnée le 1er octobre. S'adresser au bureau de M. C. Dufour, No 84 rue Bienville. 10juillet—PP

A LOUER. La moitié du premier, la totalité du second de la belle résidence sise No 111, rue de Chartres, près la rue St Louis. S'adresser au bureau de l'Epoque, 111 rue de Chartres. L. E. MARCHAND. 1er juil

ETABLE A LOUER.
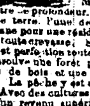
A LOUER de suite, une écurie située sur l'habitation Bermudez, à Gentilly, contenant 38 places en très bon état, avec toutes les installations nécessaires à une vacherie. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. SEBASTIEN TUJAGUE. 7 juillet—1m

Plantation à vendre.
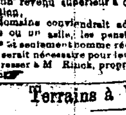
A huit milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, rive droite, une terre de quatre arpents de face au fleuve Mississipi, sur cinquante trois ou quatre de profondeur. Cette terre, l'une des mieux placées qui soient en Louisiane pour une résidence, est très élevée et à l'abri de toute crevasse. Son sol vierge produit en abondance et perfection toute espèce de fruits et légumes. Il s'y trouve une forêt pouvant contenir douze mille cordes de bois et une jeune orangerie de quatre arpents. La pêche y est abondante. Avec des cultures appropriées elle produira un revenu supérieur à celui de mainte grande habitation. Ce domaine conviendrait admirablement pour un collège ou un asile, les pensionnaires pouvant eux-mêmes [illegible] S'adresser à M. Rinck, propriétaire, sur les lieux. 9 juil

Terrains à Vendre. A vendre, en nombre au gré des acheteurs, 158 Terrains situés dans la ville de Carrollton, près du fleuve et de la ligne de Greenville. Ils sont tous élevés et secs. S'adresser à Augustin et Burthe, notaires, au No 11 de la rue Carondelet. 7juillet—1m

Loterie Nationale DE L'ILE DE CUBE.

PLAN GÉNÉRAL de VINGT DEUX TIRAGES qui auront lieu dans le cours des années 1869 à 1870, dans la ville de la HAVANE.

Année.	Tirage	Nos	Jours.	Mois.
1869.	Ordinaire	823	13	Juillet
..	....	824	29	Juillet
..	....	825	14	Août
..	....	826	5	Août
..	....	827	16	Septembre
..	....	828	2	Octobre
..	....	829	19	Octobre
..	....	830	5	Novembre
..	....	831	23	Novembre
..	Extraordinaire	832	18	Décembre
1870.	Ordinaire	833	4	Janvier
..	....	834	20	Janvier
..	....	835	5	Février
..	....	836	22	Février
..	....	837	11	Mars
..	....	838	5	Avril
..	....	839	21	Avril
..	....	840	7	Mai
..	....	841	21	Mai
..	....	842	10	Juin
..	....	843	28	Juin

Chaque Tirage sera composé de 20,000 billets. Le nombre de Lots gagnants sera de 500, distribués comme dans les Tirages ordinaires. Les deux Tirages Extraordinaires seront annoncés en temps opportun.

1 Lot de.......200,000 écus équivalant à $100,000
1 Lot de.......60,000 ... 30,000
1 Lot de.......30,000 ... 15,000
1 Lot de.......20,000 ... 10,000
1 Lot de.......10,000 ... 5,000
9 Lots de.......2,000 [illegible]
20 Lots de.......1,000 [illegible]
29 Lots de.......800 [illegible]
436 Lots de.......400 [illegible]
2 Approximations [illegible]
500 LOTS [illegible]

N. B. Le montant des Lots gagnants sera publié en écus, deux écus équivalant à une piastre. Havane, 5 juin 1869. L'Administrateur Général, FRANCISCO COMPRODON. Pour toute autre information s'adresser à MM. BORNIO & FRERE, No 77 rue Gravier. 18 juin—3m

LOTERIE DE LA HAVANE. La PRIME la plus élevée est payée pour les lots gagnants de la LOTERIE de la Havane, par Bornio & Brother, No 77 de la rue Gravier. 17 juin—2m

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. Nouvelle-Orléans [illegible] AUJOURD'HUI [illegible] a été renvoyée au MERCREDI 21 du courant à midi. CHARLES KERR, Secrétaire. 14 juillet—

Mme EEL. LA célèbre clairvoyante médecin vient d'arriver de New York [illegible] ROBERTSON [illegible]

Société de Prêts et de Garanties, AU COIN DES RUES ST-CHARLES ET PERDIDO. CAPITAL AUTORISÉ — $500 000. CETTE Institution a reçu de l'Etat de la Louisiane une charte de vingt-cinq ans. [illegible] prête à CINQ POUR CENT [illegible] JOS. H. WILSON, Président. John W. Hillman, Caissier.

JOHN M. COONEY, AVOCAT, (Ancien commis aux minutes de la Quatrième Cour de District.) Bureau, No 21 de la rue du Camp, (Au premier.)

GLACIERE STONEWALL. Glace! Glace! Glace! EXPEDIF, pour tous les points [illegible] Les ordres sont exécutés sans retard. Les seuls prix sont ceux qui figurent sur les cartes des importateurs.

AVIS AUX FAMILLES ET AU PUBLIC EN GENERAL. BIZOT & SISSAC, Boulangerie du Vieux Rosein, No 7, Carondelet Walk. CES Messieurs [illegible] PAIN [illegible] BIZOT & SISSAC. 25 juin—1m

CHANGEMENT DE LOCAL. WAGENER & MEYER ANNONCENT [illegible] No 166 DE LA RUE DU CANAL [illegible]

James Reynold, MARBRIER, Nos 160 et 162 de la rue Poydras. JE viens de recevoir un beau lot de Cheminées en ardoise marbrée, Foyers en ardoise et en marbre, Grilles, etc. [illegible] 14 juil—1m

Magasin de cuirs et d'articles de cordonnerie. No. 36, DE LA VIEILLE-LEVÉE. L'ATTENTION du commerce et des acheteurs est appelée [illegible] WM. J. SHELDON, No. 36, de la rue Vieille-Levée, entre les rues Bienville et Douane. 11juil—3m

E. HEATH, Marchand d'Articles de Tapisserie, de Tapisserie et d'Etoffes à Rideaux, No. 99 de la rue du Camp. Stores, Corniches, Franges, Guimpes, Cordons, Glands, Damas, Brocatelle, Pluches, Chintz, Dimity et Etoffes à raies, Crin, Mousse, Crin bouclé, Coutils à Matelas, Matelas, Ressorts, Ressorts à Sofas, Chaises et Matelas, Tableaux, Cadres de Tableaux, Cadres, Glaces sans cadres, etc.

VITRES. VITRES FRANÇAISES, VITRES "COUR-ONNE", VITRES EMAILLÉES et COLORIÉES, VITRES CHANCE, simple épaisseur, do do double épaisseur, do do à chars (ces derniers sont de différentes grandeurs), FENETRES DE CHARS. A vendre par E. J. HART & Co. Nos 73, 75, 77 et 79 de la rue Tchoupitoulas. 11juillet

CHANGEMENT DE MAGASIN. POUR CAUSE DE RECONSTRUCTION. Ant. Carrière, Emile Carrière. A. CARRIERE & Co., NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES. IMPORTATEURS de vins, eau-de-vie, etc., ont transporté leur magasin du No 15, rue Bienville, au No 21, même rue. AVANCES.—Avances libérales sur produits consignés à leurs amis du Havre et de Bordeaux, par A. CARRIERE & Co. CHANGE.—Change sur Paris, le Havre et Bordeaux, payable dans toutes les villes de France et sommes à la convenance des acheteurs, constamment à vendre par A. CARRIERE & Co. 11 juillet—3m

Toit Asbestos, de H. W. Johns. CE toit se compose d'une fondation de toile forte faite expressément dans ce but, saturée et enduite d'une composition élastique imperméable. Cette toile, lorsqu'on y ajoute l'enduit Asbestos, forme une couverture solide et élastique, à surface de pierre, qui ne peut être égalée. Elle convient à tous les climats et c'est la seule qui puisse résister à la chaleur des tropiques. On l'emploie pour tous les toits, y compris ceux des chars et des bateaux à vapeur et pour les toits de maisons qui sont susceptibles d'être affectés par le feu. Les Compagnies d'assurance l'acceptent. La peinture de Johns, connue sous le nom de "Johns' Lake Superior Iron Ore Paint" est la meilleure du monde, la plus durable et celle qui résiste le mieux au feu. Elle convient pour l'appui à toute espèce d'ouvrage en métal et en bois et elle est la [illegible] ZABLE & DALTON, Agents en Louisiane. Au No 115 de la rue Poydras, Où se trouve le célèbre fourneau "Times" de cuisine. 27 juin—1an

LOTERIES. Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane POUR LE 20 JUILLET—CLASSE [illegible] 7 59 32 1 29 66 56 16 62 21 18 14 [illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans nos journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. C. T. HOWARD, Président. [illegible] ADAM GIFFEN, JOHN L. LEWIS, F. F. WILDER, Commissaires. ☞ Méfiez-vous des fausses loteries. ☞

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. (Incorporée [illegible]) CHAS. T. HOWARD, Président. Loterie de Numéros Simples. GROS LOT......$30,000. Classe G. Tirage, le SAMEDI [illegible] à la N. Orléans. —PLAN— 10,000 Billets........251 lots gagnant. [illegible] LOTS D'APPROXIMATION. [illegible] 251 lots s'élevant à [illegible] Billet entier $12, demi billet $6 [illegible] Explication des lots d'approximation [illegible] CHAS. T. HOWARD, président. [illegible]

MALADIES DE POITRINE. NOUVEAU TRAITEMENT PAR l'Elixir alimentaire de Ducro A LA VIANDE CRUE, préconisé par les sommités médicales de Paris. GUÉRISON RADICALE [illegible] SOULAGEMENT MANIFESTE [illegible] PUISSANTS FORTIFIANTS [illegible] DÉPOT à la Nouvelle-Orléans, P. CUSACHS, DROGUISTE, Au coin des rues ROYALE et ST-PHILIPPE.

MEDECINS.

AUX DAMES. LE DR URBAN [illegible]

DR A. LANDRY, [illegible] 60 Rue Dumaine encoignure Royale 60. TRAITEMENT [illegible] MÉDICATION [illegible]

LE Dr CAPDEVIELLE DONNE des consultations de [illegible]

Le Dr. LUKE. TRAITE [illegible]

DENTISTES.
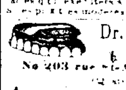
Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. Cabinet et domicile, No [illegible] rue Dauphine, [illegible] près de Lopez. Extraction de dents sans souffrance au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.

AVIS. [illegible]

Dr. MALONEY, DENTISTE, No 203 rue St-André, près Magasine. ANNONCE [illegible] LE PREMIER PRIX [illegible]

Changement de domicile. [illegible]

C. H. MILLER & CO. CONFISEURS EN GROS. Fabricants de Candi à vapeur et de Sirops de toutes sortes. Importateurs d'ornements [illegible] de pièces d'artifice [illegible] VINS ET LIQUEURS [illegible] Nos 50 et 52 Nlle-Levée. 27 avril—

CIGARES. CIGARES. Premier prix à l'Exposition de 1868. F. SUAREZ. 13......RUE COLUMBUS......13. [illegible]

CERCLES "ARROW," 43......Rue Carondelet......43. LE CERCLE "ARROW". [illegible] CERCLE A BOUCLE [illegible] 2mai—3m

MOULIN A RIZ SONIAT, SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES, A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.
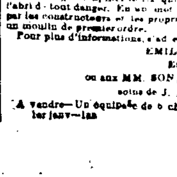

CE MOULIN [illegible] Pour plus d'informations, s'adresser à ÉMILE DUPRÉ, Enc. Peters et Douane, ou aux MM. SONIAT FRERES, ou aux soins de J. LONG, Kenner P. O. A vendre—Un équipage de 6 chaudières à sucre. 1er janv—1an